

Ecrit par le 17 juin 2026

SNC TABAC PRESSE ORS PROST/SNC PATERNUS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 22.08.2022 par Me Patrick MARTINEL , notaire associé au sein de la SCP « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI », titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON (84) 6 rue Viala et à Les Angles

La société dénommée **SNC TABAC PRESSE ORS PROST**, société en non collectif au capital de 274 408 euros dont le siège est à PERNES LES FONTAINES (84210) 7 avenue Jean Jaurès RCS 404 575 599 AVIGNON

A cédé à la société dénommée **PATERNUS**, société en non collectif au capital de 100 euros dont le siège est à est à PERNES LES FONTAINES (84210) 7 avenue Jean Jaurès RCS 914 082 359 AVIGNON

Un fonds de commerce de librairie papèterie bimbéloterie confiserie article de fumeur et l'exploitation de vente de jeux de la française des jeux et un point de diffusion presse auquel est annexé un contrat de gérance de débit de tabac N° 8400193 E sis à PERNES LES FONTAINES (84210) 7 avenue Jean Jaurès

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du 22.08.2022 et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter du 25.08.2022

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SIX CENT MILLE EUROS (600 000 euros) s'appliquant :

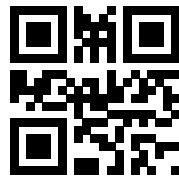
- aux éléments incorporels pour CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE EUROS (592 000.00)
- au matériel pour HUIT MILLE EUROS (8 000.00 euros)

les oppositions seront reçues en l'office de la SCP MARTINEL SASSO GIGOI 6 rue Viala 84000 AVIGNON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

3954418

Publié le 30/08/2022

HOTEL DU PONTET SAS/SHIVA SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE CESSION D'ENTREPRISE

En vertu d'un jugement rendu le 1er juin 2022 par le Tribunal de Commerce d'Avignon conformément aux dispositions de l'article L641-1 du code de commerce et d'un acte sous signature privée électronique subséquent en date du 21 juillet 2022 enregistré au service de l'enregistrement d'AVIGNON, le 27 juillet 2022 sous les références 8404P01 2022 A 02996.

La société **HOTEL DU PONTET**, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est 583 Chemin du Périgord 84130 LE PONTET, RCS Avignon n° 888 848 116, a cédé à

La société **SHIVA**, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est 583 Résidence du Périgord 84130 LE PONTET, RCS Avignon n° 914 361 381

les actifs corporels et incorporels dépendant du fonds de commerce de la SAS HOTEL DU PONTET sis 583 Chemin du Périgord 84130 LE PONTET

Entrée en jouissance au 2 juin 2022

La présente cession par autorité de justice est insusceptible d'opposition ou de surenchère.

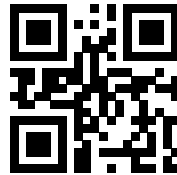
Ecrit par le 17 juin 2026

Pour avis

3954416

Publié le 29/08/2022

LA PETITE PERNOISE SARL / YIN & YANN SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous seings privés en date à AVIGNON (84000) du 22 Août 2022, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON, le 23 Août 2022 sous les références 8404 P 01 2022 A 03000, La Société **LA PETITE PERNOISE**, société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 euros, dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210), 158, Grande route de CARPENTRAS, rue Racine, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le

Ecrit par le 17 juin 2026

n°895 158 632, représentée par Madame Fanny PERRONE sa qualités de gérante de ladite Société, a vendu à La Société **YIN & YANN**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210), 158, Grande Route de CARPENTRAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 915 406 060, représentée par Monsieur Yann BEAL, en sa qualité d'associé unique et Président de ladite Société, un fonds de commerce de restauration sur place ou à emporter, vente de boissons avec et sans alcool, organisation de soirée , séminaires , évènementiels exploité sous l'enseigne « **UKIYO SUSHI** » sis et exploité à PERNES-LES-FONTAINES (84210), 158, Grande Route de Carpentras, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le n°895 158 632, et ce moyennant le prix en principal de SOIXANTE DIX MILLE (70.000,00 €), s'appliquant à concurrence de 37.710 euros aux éléments incorporels et 32.290 euros aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée avec effet rétroactif le 1er Août 2022.

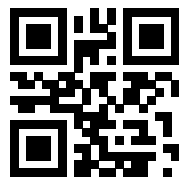
Enfin, Les oppositions seront reçues pour la validité au siège du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet de Maître Anthony MARTINEZ, Avocat inscrit au barreau d'AVIGNON, demeurant à AVIGNON (84916), 120, impasse des Prêles, Immeuble Roland Barthès, B.P 71518, désigné séquestre du prix, et chargé d'un commun accord par les parties de recevoir les oppositions.

POUR AVIS

3954409

Publié le 25/08/2022

M. BOGNARD Michel/BOGNARD ET FILS SARL



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 17 juin 2026

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), 179 rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 5 août 2022, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET ENREGISTREMENT D' AVIGNON, 1er le 12 août 2022 dossier 2022 00077836 réf. 8404P01 2022 N 01678 . reçu 2310 euros,

A été cédé un fonds de commerce par **Mr Michel Jean Patrick BOGNARD**, époux de Mme Catherine BRUNET, demeurant à MORNAS (84550) 70 rue Charles Pascal, A : La Société **BOGNARD ET FILS**, SARL dont le siège est à MORNAS (84550) cours des Platanes, identifiée au SIREN sous le n° 343785325 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.

Du fonds de commerce de boucherie-charcuterie sis à MORNAS (84450) 20 Cours des Platanes, connu sous le nom commercial BOGNARD ET FILS, et pour lequel il est immatriculé au RCS d'AVIGNON, sous le n° 343 785 325.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR).

Résiliation de la location-gérance existante entre le cédant au cessionnaire.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

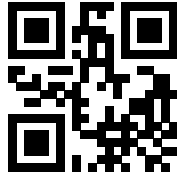
Le notaire.

3954392

Publié le 19/08/2022

M. CRAMOTTE/Mme AYBAR

Ecrit par le 17 juin 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 26.07.2022 par Me Patrick MARTINEL , notaire associé au sein de la SCP « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI », notaires associés » titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON (84) 6 rue Viala et à Les Angles .

M Marc Yves Maurice CRAMOTTE et **Mme Martine Yvonne AYBAR** demeurant ensemble à le PONTET (84130) 10 rue Auguste Rodin

A cédé à la société dénommée **TABAC DE FARGUES** Société en non collectif dont le siège social est à le PONTET (84130) 19 bis avenue Guillaume de Fargis RCS AVIGNON 914 452 842

Un fonds de commerce de bimbelerie articles cadeaux articles de pêche et fumeurs confiserie , boissons à emporter auquel est adjoint la gérance d'un débit de tabac numéro 8400294T, un contrat loto de la française des jeux connu sous le nom TABAC DE FARGUES pour lequel M Marc CROMATTE est immatriculé au RCS d'AVIGNON sous le numéro 515 258 325

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du 26.07.2022 et en la la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter du 1er août 2022.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cinq cent mille euros (500 000.00 euros) s'appliquant :

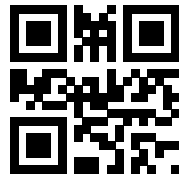
- aux éléments incorporels pour 476 149 euros
- au matériel pour 23 851.00 euros

les oppositions seront reçues en l'office de la SCP MARTINEL SASSO GIGOI 6 rue Viala 84000 AVIGNON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

3954372

Publié le 12/08/2022

GB DISCOUNT SARL/LOUCAS & CO SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 19 juillet 2022, enregistré à AVIGNON 1, le 25 juillet 2022, Dossier 2022 00073274 Réf. 84104P01 2022 N 01497, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société **GB DISCOUNT**, dont le siège est à LORIOLE-DU-COMTAT (84870) 155 place du Village, identifiée au SIREN sous le n° 539712331 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.

A : La Société **LOUCAS & CO**, SAS au capital de 5 000 € dont le siège est à LORIOLE-DU-COMTAT (84870) 155 place du Village, identifiée au SIREN sous le n° 914223128 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.

Désignation du fonds : fonds de commerce de d'alimentation générale supérette sis à LORIOLE-DU-COMTAT (84870) 155 place du Village, connu sous le nom commercial **VIVAL**, pour lequel le cédant est immatriculé RCS d' AVIGNON, sous le numéro 539.712.331

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), s'appliquant • aux éléments incorporels pour VINGT-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (22 500,00 EUR), • au matériel pour TRENTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (37 500,00 EUR).

Propriété - jouissance à compter du jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

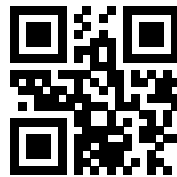
Écrit par le 17 juin 2026

Le notaire.

3954329

Publié le 03/08/2022

M. HENNART Arnaud/SASU BRASSEUR DE L'ISLE SUR LA SORGUE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Maître Doris NUNEZ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jocelyne PEYTIER, Doris NUNEZ », titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse), Résidence L'Orée de l'Isle, le 18 juillet 2022, en cours d'enregistrement a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Arnaud Georges Joseph HENNART, demeurant à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) 3 rue Paul Mounition, Célibataire,

A la Société dénommée **BRASSEUR DE L'ISLE SUR LA SORGUE**, SASU au capital de 3 000 € dont le siège est à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) 8 rue Michelet, identifiée au SIREN sous le numéro 914462775 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Désignation du fonds : fonds de commerce de « traiteur, épicerie, vente de produits régionaux, glacier,

Ecrit par le 17 juin 2026

restaurant et brasserie artisanale sis à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 8 rue Michelet connu sous le nom commercial **BRASSERIE ARTISANALE DU PAYS DES SORGUES**, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS 523 571 933 AVIGNON.

L'entrée en jouissance est fixé au 06/07/2022

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT MILLE EUROS (200 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial de Me Doris NUNEZ, notaire, où domicile a été élu à cet effet.

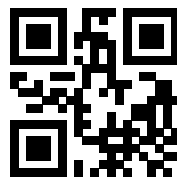
Pour insertion

Le notaire.

3954325

Publié le 02/08/2022

TAHIS SASU/Hôtel & Restaurant LES DEUX FRERES SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 17 juin 2026

Suivant acte reçu par Me Pascal DAYRE, Notaire à Bollène le 15 avril 2022, enregistré au SPFE d'Avignon 1, le 11/05/2022, dossier n°8404P012022N00951,

La **SASU TAHIS**, capital 10 000 €, siège social : MORNAS (84550), 16 Avenue Jean Moulin RCS AVIGNON 813345519

a cédé à la **S.A.S. Hôtel & Restaurant Les Deux Frères**, capital 10 000 €,siège social MORNAS (84550), 16 Avenue Jean Moulin, RCS AVIGNON 911147841,

un fonds de commerce de HÔTEL RESTAURANT exploité à MORNAS (84550) 16 Avenue Jean MOULIN, connu sous le nom commercial **LE MANOIR**, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'AVIGNON sous le n°813 345 519.

PRIX : 240 000,00 EUR dont 150 000,00 EUR pour les éléments incorporels et pour 90 000,00 EUR pour le matériel.

Entrée en jouissance : 15/04/2022

Oppositions : pour la validité et la correspondance en l'Étude de Me DAYRE en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

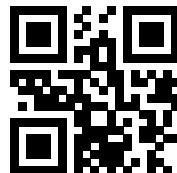
Pour insertion

Le notaire.

3954289

Publié le 28/07/2022

CHAMOLO SNC/BONBON SNC



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 17 juin 2026

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par **Maître Clémentine PAGES, Notaire de la Société par Actions Simplifiée « GOSSEIN & PAGES, OFFICE NOTARIAL » titulaire d'un Office Notarial à 84400 APT**, le 8 juillet 2022, enregistré au SPDE de AVIGNON 1, le 17 Juillet 2022, références 8404P 01 2022 N° 01442, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **CHAMOLO**, Société en nom collectif, au capital de 60.000,00 Euros, dont le siège est à GARGAS (84400) 430 avenue des Cordiers, identifiée au SIREN sous le numéro 451.331.110 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A : La Société dénommée **BONBON**, Société en nom collectif, au capital de 1.000,00 Euros, dont le siège est à GARGAS (84400) 430 Avenue des Cordiers, identifiée au SIREN sous le numéro 845.304.393 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Désignation du fonds : Un fonds de commerce de « librairie, papeterie, bimbeloterie, cadeaux, , auquel est adjoint un dépôt de journaux et publications et sont annexés la gérance d'un débit de tabac et un point de validation du loto » sis à GARGAS (84400), 430, Avenue des Cordiers, pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 451.331.110.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. Il en a la jouissance à compter du même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (180.000,00 EUR) s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-TROIS MILLE EUROS (163.000,00 EUR),
- et au matériel pour DIX-SEPT MILLE EUROS (17.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

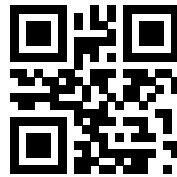
Le notaire.

3954271

Publié le 25/07/2022

Ecrit par le 17 juin 2026

Mme BARBIER Brigitte/JMCV RESTAURATION SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents



Maître Nadia MAHJOUB
M.I.N. d'Avignon bât. H2
135 avenue Pierre Sépard
84000 AVIGNON

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé à VEDENE en date du 7 juillet 2022 - enregistré le 8 juillet 2022 au SIE AVIGNON - dossier 2022 00070008 / référence 8404P01 2022 A 02491 : **Madame Brigitte BARBIER**, exerçant à titre individuel au 35 RUE NOTRE DAME, 842700 VEDENE sous le numéro 481143089, immatriculé au greffe d'Avignon.

A cédé à : **JMCV RESTAURATION SAS** au capital de 2.000 euros, sise 35 RUE NOTRE DAME, 84270 Vedene, sous le numéro 913408878 immatriculée au greffe du d'Avignon

Moyennant le prix de 50.000 euros son fonds de commerce de restauration, pizzeria et vente à emporter exploité 35 rue notre dame, 84270 VEDENE.

Entrée en jouissance au 7 juillet 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications

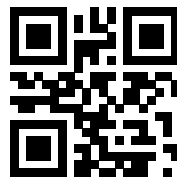
Ecrit par le 17 juin 2026

légales, pour la validité au siège du fonds vendu et pour la correspondance chez Maître Nadia MAHJOUB, avocat domicilié, 477 avenue Jules Verne, 84 700 SORGUES

3954224

Publié le 18/07/2022

M. MACHADO/QUAI 7 SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte sous seing privé à Cavaillon (84) du 30/06/2022,

Monsieur José MACHADO, demeurant à Eygalières (13810) 87 Avenue Jean Jaurès, à vendu à la Société « **QUAI 7** », SARL au capital de 5.000 €, sise à MAUBEC (84660), 2 Lotissement la Croix Blanche, rue basse, immatriculée au RCS d'Avignon, SIREN 913726972,

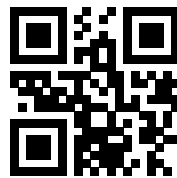
un fonds de commerce de Boulangerie Pâtisserie, sis et exploité à MAUBEC (84660) 2 Lotissement la Croix Blanche, rue Basse, pour l'exploitation duquel il est immatriculée au RCS d'Avignon SIREN 434.328.415, au prix de 135.000 €, réparti pour 56.000 € aux éléments corporels et 79.000 € aux éléments incorporels, l'entrée en jouissance est le 01/07/2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds et en copie au Cabinet POURTIER et POURTIER, 11 Ave de l'Isle sur Sorgue 84300 CAVAILLON

3954188

Publié le 13/07/2022

MASTER SARL/PPC SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 août 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un ASSP en date du 04/07/2022 enregistré le 07/07/2022 au SPFE de AVIGNON, dossier n°2022 00069548, référence n°8404P01 2022 A 02453

La société **MASTER SARL** au capital de 2000 € située 1 Place de l'ancienne Mairie 84130 LE PONTET immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 881598619 a cédé à

la société **PPC SAS** au capital de 10000 € située 340 Avenue de la Grande Marine 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE immatriculée au RCS de Avignon sous le numéro 829481795

le fonds de commerce de Café, restaurant et débit de boissons sis et exploité au **1 Rue de l'ancienne Mairie 84130 LE PONTET**.

L'entrée en jouissance a été fixée au 04/07/2022.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 150000 € .

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : 1 Rue de l'Ancienne Mairie à LE PONTET (84130).

Ecrit par le 17 juin 2026

3954173

Publié le 11/07/2022